





### Forum sur la gouvernance de l'Internet 2021

# Segment parlementaire : Approches législatives en matière d'espace numérique centré sur l'utilisateur

#### Note d'orientation

#### Contexte:

Points clés: Approches législatives en matière d'espace numérique centré sur l'utilisateur

Programme d'activités

#### CONTEXTE

Le gouvernement de la République de Pologne accueillera du 6 au 10 décembre 2021 le 16<sup>e</sup> Forum sur la gouvernance de l'Internet de l'ONU (IGF 2021), qui se réunira sous le thème général de *Internet United* (Internet uni). Des participants du monde entier sont attendus à Katowice (Pologne) et en ligne pour participer au Forum.

Ces dernières années, l'IGF s'est efforcé de développer sa dimension parlementaire en facilitant la participation des parlementaires à ses débats, qui portent sur certaines des questions les plus pressantes concernant l'utilisation, l'évolution et la gouvernance de l'Internet et des technologies numériques qui y sont associées. Les participants aux tables rondes parlementaires de <u>2019</u> et <u>2020</u> ont notamment recommandé que les parlements nationaux coopèrent et échangent leurs bonnes pratiques en matière de politique numérique.

Lors du 16e IGF, un segment parlementaire, réuni sur le thème *Approches législatives en matière d'espace numérique centré sur l'utilisateur*, se réunira les 7 & 8 décembre 2021. S'inspirant des expériences antérieures et de la <u>Résolution A/RES/74/304 de l'Assemblée générale des Nations Unies</u>, le Forum sera **organisé conjointement par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), l'Union interparlementaire (UIP) et la chambre basse du Parlement <b>Polonais (la Diète)**. Le Département de la politique numérique de la Chancellerie du Premier Ministre de la République de Pologne apportera également son aide en tant que co-facilitateur et coordonnateur général de l'IGF 2021 pour le pays hôte.

Dans la perspective de l'IGF 2021, une série de réunions préparatoires auront lieu en ligne pour permettre aux parlementaires de se familiariser avec l'IGF et l'écosystème général de la

gouvernance de l'Internet, ainsi que d'entamer un dialogue et des échanges d'expérience concernant des questions cruciales en matière de politique numérique. Les points clés dégagés lors de ces discussions serviront de base au document final du segment parlementaire de l'IGF 2021.

## POINTS CLÉS : APPROCHES LÉGISLATIVES EN MATIÈRE D'ESPACE NUMÉRIQUE CENTRÉ SUR L'UTILISATEUR

Le monde orienté sur la technologie dans lequel nous évoluons regorge de contradictions et d'approches politiques divergentes, ce qui complique de plus en plus l'adoption de lois adaptées et évolutives. Devrions-nous accepter tout bonnement ces difficultés en les considérant simplement comme inhérentes au monde numérique, ou bien devrions-nous tenter d'adopter des politiques et des approches législatives plus interopérables et convergentes pour consolider la confiance dans le numérique et centrer davantage l'espace numérique sur l'utilisateur? La réflexion visant à apporter des solutions aux questions politiques urgentes dans le domaine numérique pourrait-elle aller jusqu'à envisager des solutions susceptibles de s'appliquer à tous les territoires, tout en tenant compte de différences nationales et culturelles spécifiques?

Comment pouvons-nous préserver l'ouverture d'Internet et de l'espace numérique en général tout en les sécurisant ? Comment les parlements peuvent-ils contribuer à ce que les solutions envisagées pour relever les défis du numérique soient centrées sur l'humain et axées sur l'utilisateur ? Nous invitons les parlementaires, sur la base des conclusions des tables rondes parlementaires de l'<u>IGF 2019</u> et de l'<u>IGF 2020</u>, à débattre et mettre en commun leurs bonnes pratiques concernant trois points clés relatifs à la politique numérique.

### DONNÉES | Droit à la vie privée et utilisations légitimes des données personnelles

Le nombre d'entités proposant des services numériques (qu'il s'agisse d'acteurs privés ou publics) et nous réclamant nos données personnelles va croissant. Elles nous convainquent que ces données sont indispensables pour mieux adapter leurs services à nos besoins ou pour préserver l'intérêt public, en particulier la sûreté ou la sécurité. Le traitement de quantités croissantes de données personnelles est-il réellement indispensable à de telles fins ? Dans l'affirmative, dans quelles conditions nos données personnelles devraient-elles être collectées, analysées et partagées ? Comment éviter les abus en matière de données personnelles de la part d'entités privées et publiques ? Est-il possible de disposer de services numériques de qualité sans remettre en cause notre vie privée et notre droit à la protection de nos données ? Quelles sont les solutions législatives adoptées dans les différents pays du monde pour relever ces défis et comment s'articulent-elles dans le cadre d'un espace numérique sans frontières ? Manque-t-il des maillons à la chaîne ?

# POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONTENU | L'équilibre à trouver entre liberté d'expression et lutte contre les contenus nuisibles : le rôle des plateformes numériques

La diversité des opinions, la liberté d'expression et l'échange de vues sont au cœur de la démocratie. Internet a facilité l'exercice de ces droits, tout en créant de nouvelles possibilités d'abus. Il est désormais facile de diffuser des contenus nuisibles en ligne (par exemple mésinformation et désinformation), avec les conséquences terribles que cela entraîne parfois pour la démocratie elle-même et les droits de l'homme. Comment assurer un équilibre juste entre la garantie de la liberté d'expression et la lutte contre les contenus nuisibles ? Quels sont les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes (plateformes en ligne, gouvernements, etc.) dans l'évaluation des contenus nuisibles et du sort à leur réserver ? Les cadres législatifs actuels (tout particulièrement ceux qui fixent la responsabilité juridique des intermédiaires numériques) sont-ils adéquats ou faudrait-il les modifier ?

# **GOUVERNANCE DE L'IA | Prise de décision automatisée et approches centrées sur l'humain**

L'intelligence artificielle (IA) se trouve désormais au cœur de multiples services et produits numériques, qui vont de services guidant notre expérience en ligne au pilotage d'appareils intelligents. Désormais, certains des choix que nous posons dans l'espace numérique sont influencés (à divers degrés) par les algorithmes de l'IA, fréquemment de façons que nous ne soupçonnons pas. Les algorithmes influencent aussi (voire déterminent parfois) certaines des décisions prises nous concernant (p. ex. dans le contexte du recrutement). Quelles sont les initiatives parlementaires susceptibles de maximiser les avantages potentiels de l'IA tout en en limitant les risques ? Devons-nous restreindre les cas dans lesquels il est fait appel à l'IA et la façon dont elle est utilisée ? Comment pouvons-nous garantir que les droits de l'homme ne passent pas au second plan dans le contexte de la prise de décision fondée sur l'IA ?

#### RÉSULTATS DU SEGMENT PARLEMENTAIRE

Les parlementaires du monde entier sont invités à débattre de ces questions avec des experts, à exprimer leur sentiment concernant les sujets proposés, à réfléchir aux questions posées, à échanger des avis et faire part de leur expérience concernant les solutions législatives (existantes ou potentielles). Les principaux messages se dégageant de ces échanges (associés aux lignes directrices, suggestions et recommandations potentielles à l'intention des parlements) formeront la contribution officielle du segment parlementaire de l'IGF 2021.

### PROGRAMME D'ACTIVITÉS

### Réunions préparatoires : septembre - novembre 2021, en ligne

À l'occasion d'une série de réunions en ligne réparties entre septembre et novembre, les parlementaires pourront :

- se familiariser avec l'IGF et l'écosystème de la gouvernance de l'Internet et
- débattre des trois points clés au cours d'interactions avec des experts renommés spécialisés dans ces questions.

### Segment parlementaire à l'occasion de l'IGF 2021 : 7 & 8 décembre 2021

Au cours du segment réservé aux parlements des 7 et 8 décembre, les parlementaires pourront :

• Poursuivre les débats sur les points clés (Katowice et en ligne)

Sur la base des débats qui auront lieu lors des réunions préparatoires, les parlementaires poursuivront leurs échanges concernant les mesures législatives permettant de relever les défis mentionnés en matière de politique numérique.

• Se réunir dans le cadre d'une table ronde parlementaire (Katowice et en ligne)

Cette réunion publique portera sur les résultats de la discussion des trois thématiques clés du segment parlementaire de l'IGF 2021.

### Participation à l'IGF 2021 : 6-10 décembre 2021, Katowice et en ligne

Les parlementaires sont invités à prendre une part active à toutes les autres réunions de l'IGF 2021 et à faire part de leur avis et de leur expérience lors des débats. Le programme général sera disponible sur le site web de l'IGF.

Calendrier des activités		
Date	Sujet	
Réunions préparatoires pour le segment parlementaire (en ligne)		
23 septembre, 12 h 00 – 14 h 00 TUC	[facultatif] Écosystème de la gouvernance de l'Internet  • Fonctionnement d'Internet  • Éléments clés de l'écosystème de la gouvernance de l'Internet	
7 octobre 13 h 00 - 14 h 30 TUC	Droit à la vie privée et utilisations légitimes des données personnelles	
21 octobre 15 h 00 – 16 h 30 TUC	L'équilibre à trouver entre liberté d'expression et lutte contre les contenus nuisibles : Le rôle des plateformes numériques	
4 novembre 12 h 00 – 13 h 30 TUC	Gouvernance de l'IA : Prise de décision automatisée et approches centrées sur l'humain	
18 novembre	[facultatif] Présentation du Forum sur la gouvernance de l'Internet	

### 13 h 00 - 14 h 30 TUC

- Panorama des processus de l'IGF
- Discussions avec le groupe consultatif pluridisciplinaire, coalitions dynamiques, forums des bonnes pratiques, réseaux des politiques, initiatives IGF nationales, régionales et pour les jeunes

# Segment parlementaire à l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet 2021 | 7 & 8 décembre (Katowice et en ligne) Les horaires sont en HEC (TUC+1)

6 décembre 19 h 00 - 20 h 00 20 h 00 - 21 h 30	Concert de musique de cérémonie et réception (cocktail)
7 décembre 10 h 00 - 11 h 30	Cérémonie d'ouverture de l'IGF 2021
7 décembre, 14 h 00 - 15 h 30	Séance parlementaire 1 - Droit à la vie privée et utilisations légitimes des données personnelles
7 décembre, 16 h 15 - 17 h 15	Table ronde parlementaire à l'occasion de l'IGF 2021
7 décembre, heure et lieu à confirmer	Réception parlementaire
8 décembre, 09 h 30 - 11 h 00	Séance parlementaire 2 - L'équilibre à trouver entre liberté d'expression et lutte contre les contenus nuisibles : Le rôle des plateformes numériques
8 décembre, 11 h 30 - 13 h 00	Séance parlementaire 3 - Gouvernance de l'IA : Prise de décision automatisée et approches centrées sur l'humain

Les parlementaires sont également cordialement invités à participer aux autres activités de l'IGF 2021.